



Charleville-Mézières,  
le 6 septembre 2010

Union Syndicale CGT 08 ...  
4 Place Gaston Defferre 08000 Charleville-Mézières  
Tel : 0324271994 ou 0625197108  
Mail : [snptri-cgt-08@orange.fr](mailto:snptri-cgt-08@orange.fr)  
Site internet: <http://cgtcq08.com/>

## Les Ardennes vivront

Le syndicat CGT  
du Conseil Général des Ardennes  
à  
Monsieur Jean-François SAVY  
Préfet du Département des Ardennes

Monsieur le Préfet des Ardennes,

Suite à l'envoi, par le Conseil Général, de la fiche relative à la conduite à tenir en cas d'incident à la centrale nucléaire de Chooz, la CGT souhaite vous interpellier sur son contenu.

En effet, dans le courrier dont vous trouverez ci-jointe la copie, le Président HURE vous assure de l'entière collaboration des services du Conseil Général et ceci malgré le fait qu'il vous signale, très clairement, que les agents participant aux mesures mises en œuvre ne disposent pas de protections adaptées à ce genre de situation.

La CGT s'étonne et dénonce que l'on puisse ainsi délibérément jouer, et le mot est pesé, avec la vie d'agents dont on est censé avoir la responsabilité en avouant, avec autant de lucidité, le principal défaut de ces directives.

Les agents de la DRI ont toujours participé activement aux opérations faisant suite aux diverses catastrophes qu'ont subies les Ardennes. La tempête du 14 juillet dernier en est le meilleur exemple. Mais là, il s'agit de nucléaire, et le simple fait de ne pas en considérer la dangerosité est bien évidemment une hérésie.

Même le coût de ces protections ne pourrait être une raison légitimant la position de Monsieur HURE.

C'est pourquoi la CGT vous alerte, et vous prévient que si rien n'est décidé à ce sujet, elle conseillera ouvertement aux agents de ne participer, en aucun cas, à ces opérations qui, inévitablement mettraient leurs vies en danger. Vous ne pouvez ignorer qu'une législation fournie existe en ce domaine.

Comptant sur votre humaine compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet des Ardennes, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le syndicat CGT du Conseil Général  
Le secrétaire,

Michel MASURE